



**RENTRÉE 2024/2025**

**Terminale STMG**

**Etablissement Privé d'Enseignement Général, Technologique et  
Professionnel**

**23, place du petit Martroy – 95300 PONTOISE**

**Tél : 01.34.20.13.13**

LECTURES DE VACANCES – Année 2024/25  
CLASSES DE : Terminale Générale et Technologique

(Choisir et lire au moins 2 œuvres pendant les vacances parmi celles proposées)

Achetez de préférence les éditions proposées car certaines œuvres seront peut-être étudiées ou abordées en classe (elles sont accompagnées d'un \*)

- *Qu'est-ce que la philosophie antique*, Pierre Hadot, éditions Gallimard, collection folio.
- *Apologie de Socrate*, Platon, éditions Hatier, collection classique & CIE philo.
  - *La République*, Platon, éditions de poche Flammarion. \*
- *Lettre à Ménécée*, Epicure, éditions Hatier, collection classique & CIE philo. \*
  - *Le Prince*, Machiavel, éditions Hatier, collection classique & CIE philo.
  - *Discours de la méthode*, Descartes, éditions de poche Flammarion. \*
  - *Méditations métaphysiques*, Descartes, éditions de poche Flammarion. \*
    - *Du contrat social*, Rousseau, éditions de poche Flammarion. \*
- *Qu'est-ce que les Lumières*, Kant, éditions Hatier, collection classique & CIE philo. \*
  - *Généalogie de la morale*, Nietzsche, éditions Nathan.
  - *Cinq leçons sur la psychanalyse*, Freud, éditions de poche payot. \*
  - *L'existentialisme est un humanisme*, Sartre, éditions ellipses.
    - *1984*, Orwell, éditions Gallimard, collection folio. \*
    - *Eichmann à Jérusalem*, Hannah Arendt.
    - *La condition ouvrière*, Simone Weil.
  - *Propos sur le bonheur*, Alain, éditions Gallimard, collection folio.
    - *Cinéphilo*, Pourriol, éditions de poche hachette.

## LISTE DES FOURNITURES – Année 2024/25

### CLASSE DE : Terminale STMG

#### Fournitures communes à toutes les disciplines :

- 1 pochette de 12 crayons de couleur
- 1 stylo plume ou 1 stylo effaçable
- 1 effaceur
- 1 agenda format et modèle classique
- 1 paire de ciseaux
- 4 stylos à bille BIC (de préférence) de couleurs différentes (bleu, noir, rouge, vert)
- 1 tube de colle
- 1 crayon à papier
- 1 règle graduée 20 cms
- 1 gomme
- Des surligneurs de différentes couleurs
- 2 paquets de copies doubles (A4) grands carreaux perforés
- 2 paquets de copies simples (A4) grands carreaux perforés
- 1 clé USB 8 Go
- 1 calculatrice graphique NUMWORKS

MATIERES OBLIGATOIRES - TRONC COMMUN
--------------------------------------

#### Philosophie :

- 1 cahier 24x32 – 192 pages – grands carreaux – sans spirales
- 1 grand classeur, anneaux moyens
- Lot de 10 intercalaires format A4
- 1 paquet de pochettes plastiques perforées
- 1 blister de marque-pages rigides (ex : Post-it)
- 1 pochette de feutres fins type Stabilo, Papermate ou Bic – pointe 88 – 9 ou 12 couleurs

#### Histoire-Géographie – EMC :

- 2 cahiers 21x29,7 – 96 pages – grands carreaux
- 1 protège-documents (lutin) format A4 – 200 vues

#### Mathématiques :

- 1 cahier 21x29,7 à petits carreaux – 96 pages
- 1 protège-documents (lutin) format A4 – 60 vues

#### Droit-Economie :

- 1 grand classeur à levier 4 anneaux dos 5 cm
- 1 pochette à rabat 21x29.7
- 50 pochettes plastiques perforées

Mercatique :

- 1 grand classeur à levier 4 anneaux dos 8 cm
- 1 jeu de 6 intercalaires
- 1 lutin de 50 vues

LANGUES VIVANTES (2 matières suivies)

Anglais :

- 1 cahier 21x29,7 – 96 pages – grands carreaux

Espagnol :

- 1 cahier 24x32 – 96 pages – grands carreaux à couverture plastique

Allemand :

- 1 cahier 21x29,7 – 96 pages – grands carreaux à couverture plastique

ENSEIGNEMENT FACULTATIF - OPTIONNEL

Arts plastiques :

- 1 cahier de dessin A5
- 1 crayon à papier HB
- 1 crayon à papier 4B
- 1 crayon à papier 2B
- 1 pochette de 5 tubes de gouache avec les 5 couleurs primaires
- 1 coffret de peinture acrylique en tube : couleurs primaires
- 1 boîte de crayons aquarellables
- 1 boîte de pastels secs
- 1 boîte de fusain tendre
- 1 set de pinceaux fins et épais / brosses

Les cahiers à spirale et les classeurs sont interdits, sauf à la demande du professeur, l'élève devant disposer, pour consultation, de l'ensemble de ses cours précédents

Pensez à coller sur chaque cahier, dictionnaire ou manuel, une étiquette portant le nom et la classe de l'élève.

## LISTE DES CAHIERS D'ACTIVITES – Année 2024/25

### CLASSE DE : Terminale STMG

MATIERES	MANUELS DEMANDES	EDITEUR
<b>MATHEMATIQUES *</b> <i>Reprendre le cahier d'activités acheté en classe de 1<sup>ère</sup></i>	Cahier d'automatismes 1 <sup>re</sup> / Tle serie techno	DELAGRAVE ISBN : 9782206105536
<b>ANGLAIS *</b> <i>Reprendre le TD acheté en classe de 1<sup>ère</sup></i>	Plug-in Anglais ETLV 1 <sup>re</sup> / Tle	HACHETTE TECHNIQUE ISBN : 9782016280140
ECONOMIE	Economie Tle STMG Le programme en 12 situations (Edition 2024)	DELAGRAVE ISBN : 9782206110752
DROIT	Droit Tle STMG Le programme en 12 situations (Edition 2024)	DELAGRAVE ISBN : 9782206110769
EMC	EMC en action ! Tle Lycéens et citoyens	HACHETTE EDUCATION ISBN : 9782016281017
MERCATIQUE	Mercatique Tle STMG (Edition 2024)	DELAGRAVE ISBN : 9782206112763

\* Reprendre les cahiers d'automatismes de **Maths** et d'activités d'**Anglais** achetés en classe de 1<sup>ère</sup> STMG l'an dernier

- Le cahier d'activités de Mangement est commandé par le lycée (financé par la Région Ile de France), et sera distribué en classe à la rentrée.

Les autres manuels scolaires sont fournis par l'établissement et distribués à la rentrée.

Prévoir un chèque de caution de 130 € à l'ordre du Lycée Vauban (qui ne sera pas encaissé), que l'élève remettra au moment de la distribution.

## RENTRÉE DES CLASSES – Année scolaire 2024/2025

---

**Lundi 02 septembre 2024 :**  
(Rentrée au 13, rue de la Citadelle à Pontoise)

6 <sup>èmes</sup> : 08 h 30	Sortie à 16 h 00
5 <sup>èmes</sup> : 09 h 30	Sortie à 16 h 00
4 <sup>èmes</sup> : 10 h 30	Sortie à 16 h 00

**Mardi 03 septembre 2024 :**  
(Rentrée au 23, Place du Petit Martroy à Pontoise)

3 <sup>èmes</sup> : 09 h 00	Sortie à 16 h 00
2 <sup>ndes</sup> Générales et 2 <sup>nd</sup> e Pro : 10 h 00	Sortie à 16 h 00
1 <sup>ères</sup> Générales - STMG et Pro: 11 h 00	Sortie à 16 h 00
T <sup>ales</sup> Générales - STMG et Pro: 12 h 00	Sortie à 16 h 00

Les études surveillées du soir débiteront le jeudi 05 septembre 2024 pour les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et le lundi 16 septembre pour les classes de 3<sup>ème</sup>. (Le formulaire d'inscription sera remis à l'élève le jour de la rentrée).

### Réunions de rentrée à l'attention des parents :

6<sup>èmes</sup>, 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> : Mardi 03 septembre à 17h00 (au 13, rue de la Citadelle)

1<sup>ères</sup> Générales, 1<sup>STMG</sup>, T<sup>ales</sup> Générales et T<sup>STMG</sup> : Jeudi 05 septembre à 17h00 (au 23, Place du Petit Martroy).

2<sup>nd</sup>e, 1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup> Pro Commerce : Lundi 09 septembre à 17h00 (au 23, Place du Petit Martroy)

3<sup>èmes</sup>, 2<sup>ndes</sup> Générales : Mardi 10 septembre à 17h00 (au 23, Place du Petit Martroy).

Un photographe passera dans l'établissement le lundi 09 septembre afin de réaliser des photos d'identité (format numérique indispensable pour les bulletins scolaires).

L'autorisation du droit à l'image devra donc être impérativement rendue le jour de la rentrée.

L'emploi du temps de la classe sera distribué le jour de la rentrée.

DOCUMENTS A NOUS REMETTRE LE JOUR DE LA RENTRÉE - Année scolaire 2024/2025

---

Les documents seront à remettre au premier appel  
(Dans une enveloppe format 21 × 29,7 portant le nom et la classe de l'élève)

\* Pour TOUS les élèves :

- La fiche de renseignements complétée et signée
- La fiche d'urgence complétée et signée
- La fiche d'autorisations complétée et signée
- L'attestation d'assurance scolaire 2024/25
- La photocopie de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023, pour les familles bénéficiant d'aides financières et/ou faisant une demande de bourse au collège ou au lycée.
- La photocopie de recensement pour tous les élèves qui ont 16 ans et 3 mois et qui sont nés avant le 31 décembre 2008 *(La loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 modifiée, portant réforme du service national, fait obligation aux jeunes Français de se faire recenser puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté. Les articles L 113-4 et L 114-6 du code du service national prévoient qu'avant l'âge de 25 ans les intéressés ne peuvent s'inscrire à un examen ou à un concours soumis à l'autorité publique que s'ils sont en règle avec la loi).*

\* Pour les NOUVEAUX élèves :

- Les livrets d'évaluations de CM1/CM2 *(pour les élèves entrant en 6<sup>ème</sup> et qui ne nous l'ont pas déjà remis)*
- L'EXEAT de sortie de l'établissement précédent : Pour les familles ne l'ayant pas déjà remis *(sauf entrée en 6<sup>ème</sup>)*
- Entrée en Terminale : La photocopie du relevé de notes obtenues aux épreuves anticipées de Première *(pour les nouveaux élèves)*



## PROGRAMME DE L'ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

---

### PREMIER TRIMESTRE (du 09/09/24 au 29/11/24) :

\* SERIE 1 : du lundi 09 septembre au vendredi 04 novembre.  
Remise du relevé de mi-trimestre : vendredi 08 novembre.

\* EXAMEN TRIMESTRIEL :

- Ecrits : Mardi 12 novembre  
Mercredi 13 novembre  
Jeudi 14 novembre  
Vendredi 15 novembre

Suivant un emploi du temps distribué ultérieurement.

### DEUXIEME TRIMESTRE (du 02/12/24 au 10/03/25) :

\* SERIE 2 : du lundi 02 décembre au vendredi 31 janvier.  
Remise du relevé de mi-trimestre : vendredi 07 février.

\* EXAMEN TRIMESTRIEL :

- Ecrits : Lundi 10 février  
Mardi 11 février  
Mercredi 12 février  
Jeudi 13 février

Suivant le même emploi du temps que celui de l'examen du premier trimestre.

- Oraux n° 1 : (1<sup>ères</sup> de français) :  
Lundi 17 mars  
Mardi 18 mars  
Mercredi 19 mars  
Jeudi 20 mars

**\* STAGE EN ENTREPRISE :**

Classes de 3<sup>ème</sup> : du lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier.

Semaine de l'orientation pour les secondes générales : du lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier.

Seconde Générale : du lundi 16 juin au vendredi 27 juin 2025.

TROISIEME TRIMESTRE : Du 10/03/25 au 26/05/25 pour les classes de 3<sup>ème</sup> + lycéens :

\* SERIE 3 : Du lundi 10 mars au vendredi 26 mai pour les classes de 3<sup>ème</sup> et les lycéens

Les notes apparaîtront sur Pronote puis sur le bulletin trimestriel.

- Oraux n°2 (1<sup>ères</sup> de français) :

Lundi 02 juin

Mardi 03 juin

Mercredi 04 juin

Jeudi 05 juin

- Oraux des 3<sup>èmes</sup> :

Lundi 16 juin

Mardi 17 juin

Mercredi 18 juin

Les dates des oraux du DNB seront à confirmer durant l'année.

APPRECIATIONS DES PROFESSEURS :

Elles seront envoyées par la poste fin juin.

REUNIONS DE RENTREE :

- Le jeudi 05 septembre (17h00) pour les classes de 1<sup>ère</sup> Générale, 1<sup>ère</sup> STMG, T<sup>ale</sup> Générale et T<sup>ale</sup> STMG.
- Le mardi 10 septembre (17h00) pour les classes de 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup> Générale.
- Le lundi 09 septembre (17h00) pour les classes de 2<sup>nde</sup> Pro, 1<sup>ère</sup> Pro et T<sup>ale</sup> Pro Commerce.

## REUNIONS PARENTS – PROFESSEURS

- 3<sup>ème</sup> 1 et 3<sup>ème</sup> 2, 3<sup>ème</sup> 3 : Mardi 21 janvier (17h00 – 20h00)
- 2<sup>nde</sup> 1 et 2<sup>nde</sup> 3 : Mardi 17 décembre (17h00 – 20h00)
- 2<sup>nde</sup> 2, 1<sup>ère</sup> G2 : Jeudi 09 janvier (17h00 – 20h00)
- 1<sup>ère</sup> G1, T<sup>ale</sup> STMG et TG2 : Mardi 07 janvier (17h00 – 20h00)
- TG1 et 1<sup>ère</sup> STMG : Jeudi 19 décembre (17h00 – 20h00)

## LES COMPOSITIONS SERONT SUPPRIMEES :

- Du lundi 04 novembre au vendredi 29 novembre.
- Du lundi 27 janvier au vendredi 07 mars.

Les élèves de terminales seront libérés aux heures correspondantes.

## ETUDES DU SOIR :

Elles débuteront le :

- Le lundi 16 septembre pour les classes de 3<sup>ème</sup>.

Elles seront supprimées aux dates suivantes :

- Le mardi 17 décembre (Martroy)
- Le jeudi 19 décembre. (Martroy)
- Le mardi 07 janvier (Martroy)
- Le jeudi 09 janvier (Martroy)
- Le mardi 21 janvier (Martroy)
- Le jeudi 06 février (Martroy)

## FIN DES COURS :

! (Sous réserves, l'établissement pouvant être déclaré centre d'examen et les professeurs mobilisés pour participer au déroulement et à la correction des épreuves).

- Classes de 3<sup>ème</sup> : Vendredi 20 juin.

(Pour les classes de 3<sup>ème</sup>, les jeudi 19, vendredi 20 juin seront consacrés à des cours de révisions et de préparation du brevet, suivant un emploi du temps communiqué ultérieurement. Un programme de révision sur quatre semaines sera remis aux élèves mi- mai.

- Classes de 2<sup>ndes</sup> : Mercredi 11 juin.
- Classes de 1<sup>ères</sup> et Terminales : Vendredi 06 juin après les cours

### VACANCES :

- Vacances de Toussaint : Du vendredi 18 octobre après les cours au lundi 04 novembre au matin.
- Vacances de Noël : Du vendredi 21 décembre après les cours au lundi 06 janvier au matin.
- Vacances d'Hiver : Du vendredi 14 février après les cours au lundi 03 mars au matin.
- Vacances de Printemps : Du vendredi 11 avril après les cours au lundi 28 avril au matin.

### LES CLASSES VAQUERONT :

- Lundi 11 novembre
- Jeudi 01 mai
- Du mercredi 07 mai après les cours au lundi 12 mai au matin
- Du mercredi 28 mai après les cours au lundi 02 juin
- Lundi 09 juin

Dans l'éventualité où l'établissement serait déclaré centre d'examen, les classes pourraient être libérées les jours d'épreuves.

Signature des parents

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM et PRENOM de l'élève : \_\_\_\_\_

CLASSE 2024/2025 : \_\_\_\_\_

NÉ(E) LE : \_\_\_\_\_ À (Ville + CP) : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

CP + VILLE : \_\_\_\_\_

TEL PORTABLE de l'élève : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_ ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_

RÉGIME :  Demi-pensionnaire OU  Externe

COORDONNÉES DES RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ÉLÈVE

NOM et PRÉNOM du responsable légal 1 : (**À contacter en priorité**) : \_\_\_\_\_

Lien de parenté avec l'élève : \_\_\_\_\_

TEL MOBILE : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

CP + VILLE : \_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

NOM et PRÉNOM du responsable légal 2 : \_\_\_\_\_

Lien de parenté avec l'élève : \_\_\_\_\_

TEL MOBILE : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

CP + VILLE : \_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

Lien entre les responsables légaux :

Mariés  Pacsés  Vie maritale  Divorcés  Séparés  Célibataire  Veuf (ve)

Autorité parentale :

Conjointe  Mère  Père  Autre

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

FICHE D'URGENCE NON CONFIDENTIELLE

NOM et PRENOM de l'élève : \_\_\_\_\_

CLASSE 2024/2025 : \_\_\_\_\_

NÉ(E) LE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ À (Ville + CP) : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

CP + VILLE : \_\_\_\_\_

TEL PORTABLE de l'élève : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_

Numéro de sécurité sociale de l'enfant : \_\_\_\_\_

Responsabilité civile :  OUI  NON

Nom et Adresse de la compagnie d'assurance : \_\_\_\_\_

Nom et adresse du médecin traitant : \_\_\_\_\_

COORDONNÉES des responsables à prévenir en cas d'urgence :

NOM et PRÉNOM du responsable légal 1 : \_\_\_\_\_

Lien de parenté avec l'élève : \_\_\_\_\_

TEL MOBILE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

NOM et PRÉNOM du responsable légal 2 : \_\_\_\_\_

Lien de parenté avec l'élève : \_\_\_\_\_

TEL MOBILE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

AUTRE PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM et PRENOM de la personne : \_\_\_\_\_

Lien de parenté : \_\_\_\_\_

TEL MOBILE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

---

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, PAI, précautions particulières à prendre) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_  autorise /  refuse l'anesthésie de mon enfant au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il aurait à subir une intervention chirurgicale.

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2



FICHE D'AUTORISATIONS IMAGE ET SORTIE



(A remplir et signer par les 2 parents en cas d'adresses différentes)

**DROIT A L'IMAGE**

Je soussigné (e), Mme/Mr \_\_\_\_\_, responsable légal 1

et Mme/Mr \_\_\_\_\_, responsable légal 2

de l'élève \_\_\_\_\_

Autorisons notre enfant à participer à toute prise de son ou vues lors de sorties, spectacles, manifestations artistiques, activités, sans limite de temps et de lieu, et acceptons que le résultat (film, photo...) puisse figurer sur le site internet du collège/lycée Vauban ou sur les réseaux sociaux officiels. Nous renonçons à exercer tout recours ou action à l'encontre de l'établissement au titre de la diffusion de l'image de notre enfant.

Refusons expressément que notre enfant participe à toute prise de vue et que son image apparaisse sur le site internet ou les réseaux sociaux de l'Etablissement.

Un photographe interviendra la semaine de la rentrée afin de réaliser des photos d'identité au format numérique, qui seront portées sur les bulletins scolaires et sur Pronote.

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

**AUTORISATION DE SORTIE - UNIQUEMENT POUR LES LYCEENS (De la 2<sup>nde</sup> à la Terminale)**

En cas de modifications exceptionnelles d'emploi du temps :

Je soussigné (e), Mme/Mr \_\_\_\_\_, responsable légal 1

et Mme/Mr \_\_\_\_\_, responsable légal 2

Autorisons notre enfant à ne pas rester en étude, en fin de matinée et/ou en fin de journée et être libéré

Souhaitons que notre enfant reste SYSTEMATIQUEMENT en permanence dans l'enceinte du lycée.

Nous attestons avoir pris connaissance du règlement en vigueur et certifions sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées ci-dessus et nous nous engageons à signaler tout changement au service scolaire.

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2